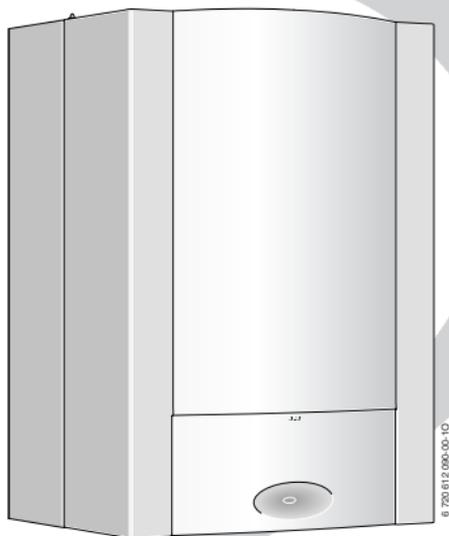


odéal's
CONDENS

GVTC24-1H



Notice d'emploi

Chaudière murale gaz à condensation avec ballon surgénérateur intégré



Modèles et brevets déposés • Réf 6 720 614 096-1 fr (2007/08)

La passion du service et du confort.

Table des matières

1	Mesures de sécurité et explication des symboles	4
1.1	Mesures de sécurité	4
1.2	Explication des symboles	6
<hr/>		
2	Ouverture de la porte	7
<hr/>		
3	Vue d'ensemble des éléments de commande	8
<hr/>		
4	Mise en service	10
<hr/>		
5	Utilisation	14
5.1	Allumer/éteindre l'appareil	15
5.2	Mise en marche du chauffage	16
5.3	Régulation du chauffage (en option)	18
5.4	Régler la température d'eau chaude sanitaire	20
5.5	Mode été (pas de chauffage, eau chaude sanitaire uniquement)	22
5.6	Protection contre le gel	23
5.7	Verrouillage des touches	24
5.8	Anomalies	25
5.9	Désinfection thermique	26
5.10	Messages affichés sur l'afficheur	28
<hr/>		
6	Consignes pour économiser l'énergie	29
<hr/>		
7	Généralités	31
<hr/>		
8	Notice d'utilisation succincte	33

1 Mesures de sécurité et explication des symboles

1.1 Mesures de sécurité

Si l'on perçoit une odeur de gaz :

- ▶ Fermer le robinet de gaz (→ page 8).
- ▶ **Ouvrir les fenêtres.**
- ▶ Ne pas actionner les commutateurs électriques ou tout autre objet provoquant des étincelles.
- ▶ Eteindre toute flamme à proximité.
- ▶ Téléphoner immédiatement, **de l'extérieur** à la compagnie de gaz et à un installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc.

Si l'on perçoit une odeur de gaz brûlés

- ▶ Mettre l'appareil hors service (→ page 16).
- ▶ Ouvrir les fenêtres et les portes.
- ▶ Informer immédiatement un installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc.

Installation, modifications

- ▶ L'installation ainsi que les modifications éventuellement apportées à l'appareil doivent être exclusivement confiées à un installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc.
- ▶ Toute intervention sur un organe scellé est interdite.

- ▶ Les orifices de ventilation pratiqués dans les portes, fenêtres et parois ne doivent pas être obturés ou réduits.
- ▶ Les gaines, conduits et dispositifs d'évacuation des gaz brûlés ne doivent pas être modifiés.
- ▶ En cas de pose ultérieure de fenêtres étanches, veillez à assurer l'alimentation en air de combustion.
- ▶ En cas **d'exploitation avec appel d'air de combustion dépendant de l'aération de la pièce** : Ne pas fermer ni rapetisser les orifices d'aération des portes, fenêtres ou murs. Si les fenêtres sont étanches à l'air, garantir d'une autre manière l'arrivée d'air de combustion.

Désinfection thermique

- ▶ **Risque de brûlure !**
Surveiller impérativement le fonctionnement à des températures supérieures à 60 °C.

Maintenance

- ▶ **Recommandation pour nos clients** : Nous recommandons vivement de conclure un contrat d'entretien avec un installateur ou service après-vente agréé e.l.m. leblanc. Il est indispensable de soumettre l'appareil à un service annuel de maintenance.
- ▶ Conformément à la réglementation nationale en vigueur sur la protection contre les émissions polluantes, l'exploitant est responsable de la sécurité et de l'écocompatibilité de l'installation.
- ▶ N'utiliser que des pièces de rechange d'origine !

Matières explosives et facilement inflammables

- ▶ Ne pas stocker ou utiliser des matières inflammables (papier, peintures, diluants, etc.) à proximité immédiate de l'appareil.

Air de combustion/air ambiant

- ▶ L'air de combustion/air ambiant doit être exempt de substances agressives (comme par exemple les hydrocarbures halogénés qui contiennent des combinaisons chlorées ou fluorées), afin d'éviter la formation de corrosion.

1.2 Explication des symboles



Les **indications relatives à la sécurité** sont écrites sur un fond grisé et précédées d'un triangle de pré-signalisation.

Les mots suivants indiquent le degré du danger encouru si les indications pour éviter ce risque ne sont pas suivies.

- **Prudence** : risque de légers dommages matériels.
- **Avertissement** : risque de légers dommages corporels ou de gros dommages matériels.



Dans le texte, les **instructions** sont précédées du symbole ci-contre. Elles sont délimitées par des lignes horizontales.

La mise en application de ces instructions ne risque pas d'endommager l'appareil ou de mettre en péril l'utilisateur.

2 Ouverture de la porte

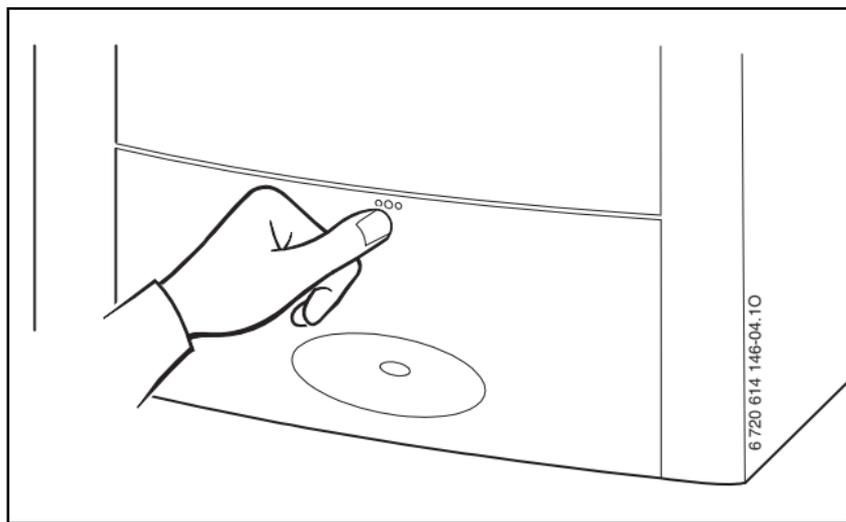


Fig. 1

3 Vue d'ensemble des éléments de commande

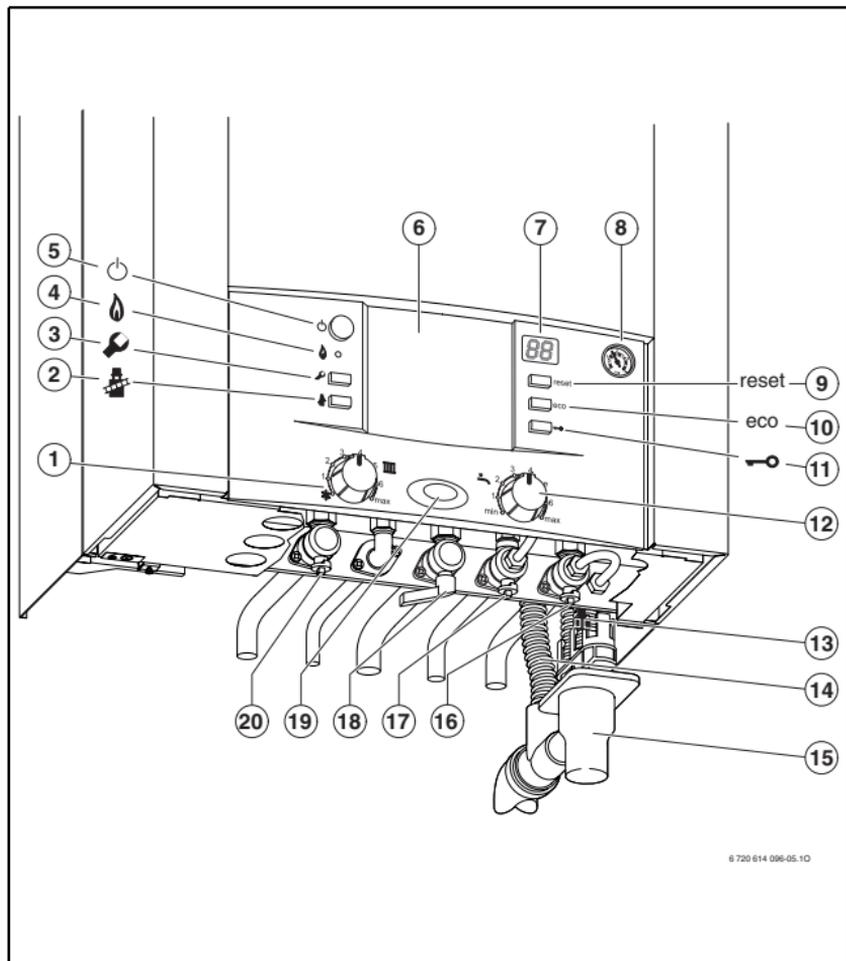


Fig. 2

- 1** Sélecteur de température de départ chauffage
- 2** Touche ramonage pour le professionnel (voir notice d'installation)
- 3** Touche de service pour le professionnel (voir notice d'installation)
- 4** Voyant de contrôle du fonctionnement du brûleur
- 5** Interrupteur principal
- 6** Un régulateur en fonction des conditions extérieures ou une horloge peuvent être installés ici (accessoires)
- 7** Afficheur
- 8** Manomètre
- 9** Touche Reset
- 10** Touche eco
- 11** Verrouillage des touches
- 12** Sélecteur de température eau chaude sanitaire
- 13** Robinet de remplissage
- 14** Flexible venant de la soupape de sécurité
- 15** Siphon à entonnoir (Accessoires)
- 16** Robinet de retour de chauffage
- 17** Robinet d'eau froide
- 18** Robinet de gaz (fermé)
- 19** Témoin de fonctionnement
- 20** Robinet de départ de chauffage



Les touches (2) et (3) sont réservées exclusivement à l'usage d'un installateur ou d'un service après-vente agréé e.l.m. leblanc.

4 Mise en service

Ouvrir le robinet de gaz

- Tourner la manette dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (manette dans le sens d'écoulement = ouvert).

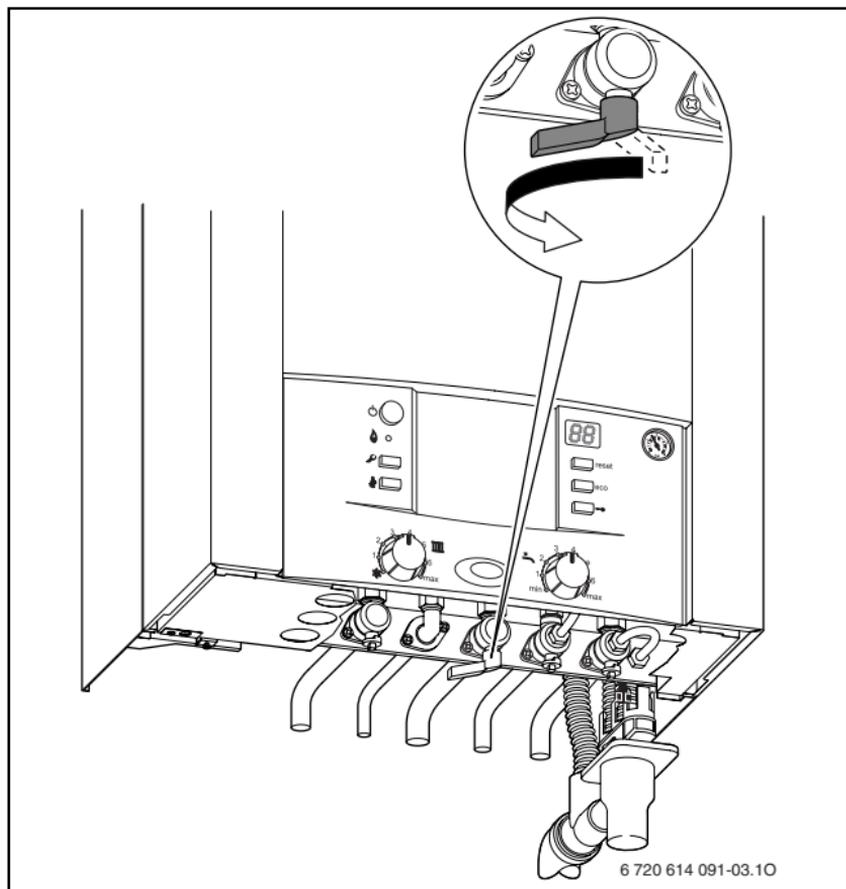


Fig. 3

Ouvrir les robinets

- ▶ Tourner la vis carrée avec une clé jusqu'à ce que l'encoche soit positionnée dans le sens de l'écoulement.
Si l'encoche est perpendiculaire au sens d'écoulement, le robinet est fermé.

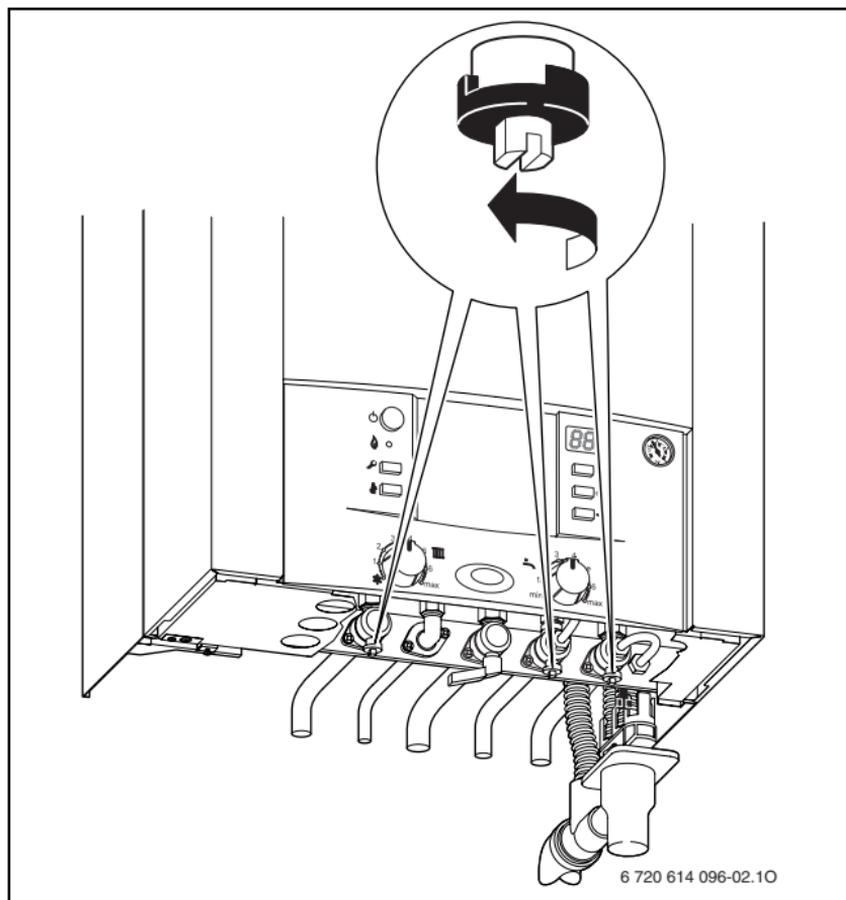


Fig. 4

Contrôler la pression de l'eau du circuit de chauffage

La pression de service en fonctionnement normal doit être comprise entre 1 et 2 bar.

Si une valeur de réglage plus élevée était requise, elle vous serait indiquée par votre installateur.

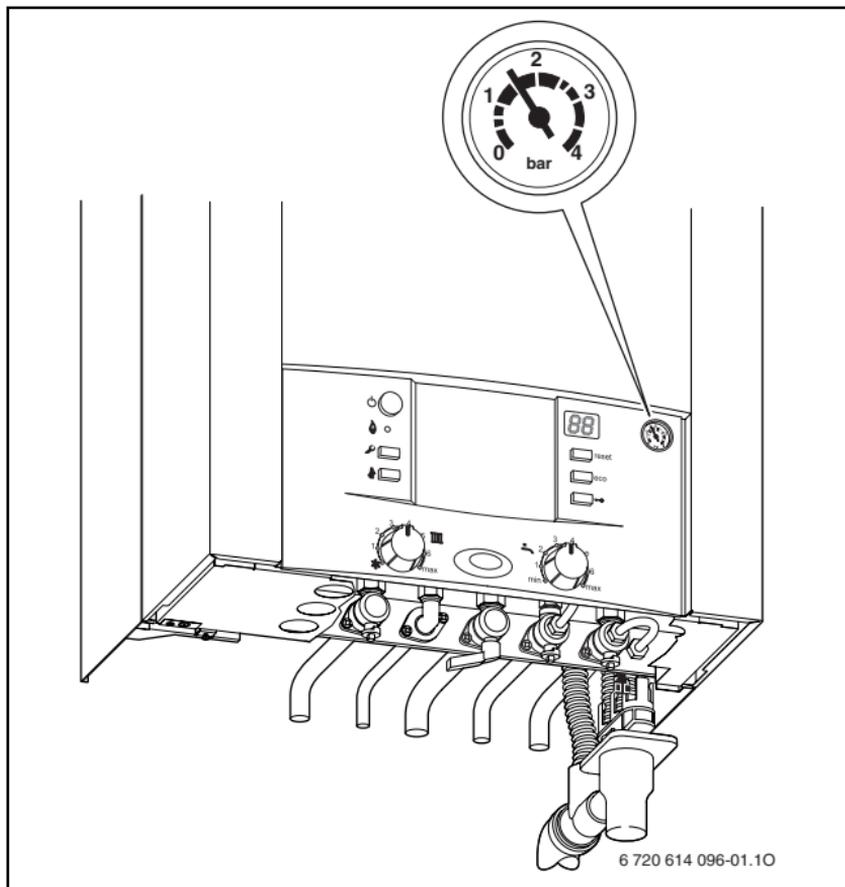


Fig. 5

Rajouter de l'eau de chauffage



Prudence : L'appareil peut être endommagé.

- ▶ Ne rajouter de l'eau de chauffage que lorsque l'appareil est froid.

La **pression maximale** de 3 bars, pour la température la plus élevée de l'eau de chauffage, ne doit pas être dépassée (la soupape de sécurité s'ouvre).

- ▶ Ouvrir le robinet de remplissage et remplir l'installation de chauffage.
- ▶ Refermer le robinet de remplissage.

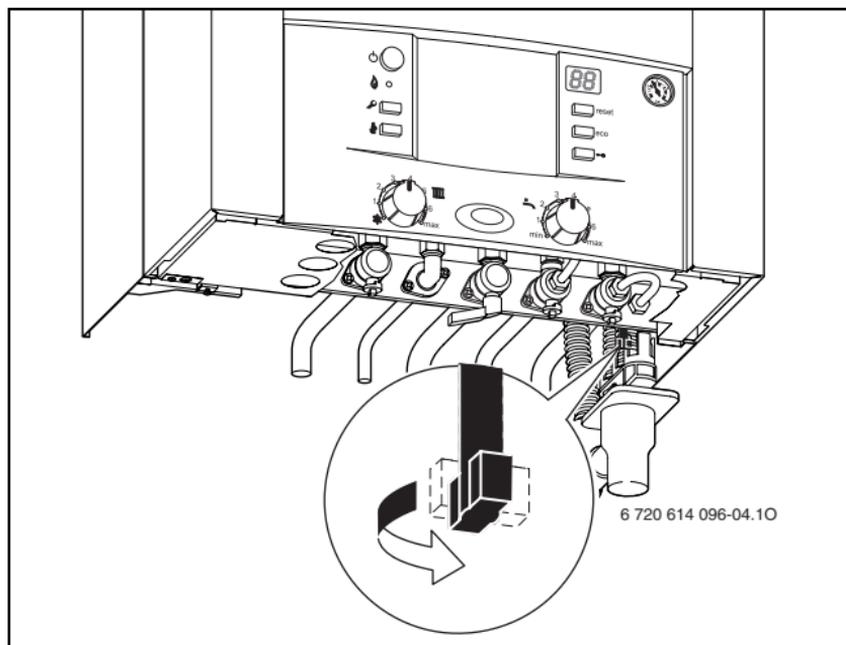


Fig. 6

5 Utilisation

Cette notice d'utilisation ne concerne que la chaudière.

Selon le régulateur utilisé, certaines fonctions divergent au niveau de leur utilisation.

Les possibilités suivantes de régulation de chauffage peuvent trouver leur utilité :

- Régulateur en fonction des conditions extérieures installé sur l'appareil, → page 8, pos. 6. Il en résulte une extension des éléments de commande de l'appareil.
- Régulateur en fonction des conditions extérieures monté ailleurs que sur l'appareil.
- Thermostat d'ambiance
- et combiné avec une commande à distance.



C'est pourquoi, veuillez tenir compte de la notice d'utilisation du régulateur utilisé.

5.1 Allumer/éteindre l'appareil

Allumer

- ▶ Appuyer sur l'interrupteur principal pour mettre l'appareil sous tension.

Le témoin bleu de fonctionnement s'allume et l'afficheur indique la température de départ de l'eau de chauffage.

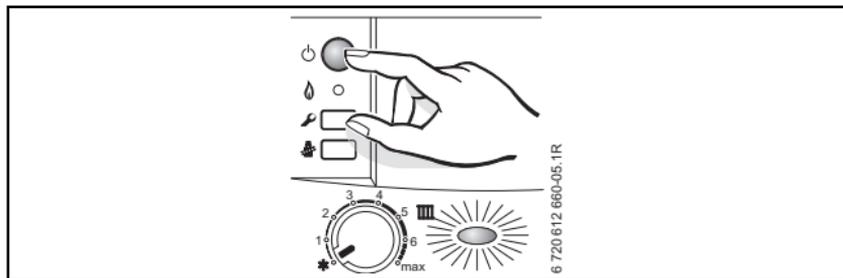


Fig. 7



Si l'afficheur indique  en alternance avec la température de départ chauffage, le programme de remplissage du siphon est en fonctionnement.

Le programme de remplissage du siphon garantit le bon remplissage du siphon de condensats après l'installation de l'appareil et après des périodes d'arrêt prolongées. L'appareil est maintenu en conséquence à une faible puissance calorifique pendant 15 minutes.

Arrêt

- ▶ Appuyer sur l'interrupteur principal pour mettre l'appareil hors tension.
Le témoin de fonctionnement s'éteint.
- ▶ Si l'appareil doit être mis hors service pour une longue période : tenir compte de la nécessité de mesures anti-gel (→ chapitre 5.6).

5.2 Mise en marche du chauffage

La température de départ peut être réglée entre 20 °C et env. 90 °C.



Pour les chauffages au sol, faire attention aux températures maximales de départ admissibles.

- ▶ Tourner le sélecteur de température , afin d'adapter la température de l'eau de chauffage au type d'installation à l'installation de chauffage :
 - Chauffage au sol : p. ex. position « **4** » (env. 50 °C)
 - Chauffage basse température : position **6** (env. 75 °C)
 - Installation de chauffage pour température de départ jusqu'à env. 90 °C : position « **max** »

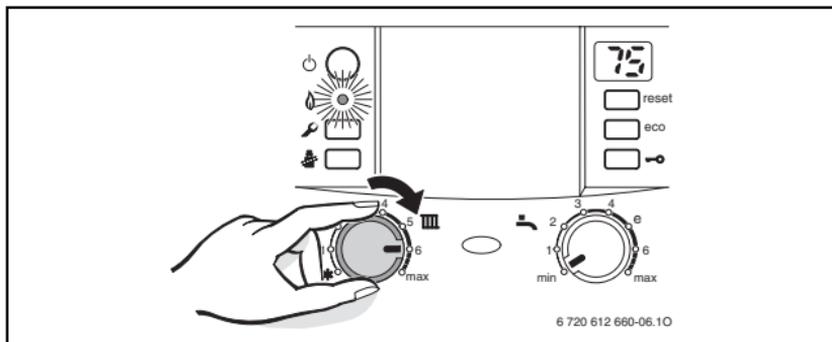


Fig. 8

Lorsque le brûleur est en marche, le témoin **vert** est allumé.

Position	Température de départ
1	env. 20 °C
2	env. 31 °C
3	env. 42 °C
4	env. 53 °C
5	env. 64 °C
6	env. 75 °C
max	env. 90 °C

Tab. 1

5.3 Régulation du chauffage (en option)



Veillez tenir compte de la notice d'utilisation du régulateur de chauffage utilisé. Vous y trouvez :

- ▶ comment régler le mode de service et la courbe de chauffage sur les régulateurs qui fonctionnent selon les conditions extérieurs,
 - ▶ comment régler la température ambiante,
 - ▶ comment chauffer de manière rentable et réaliser des économies d'énergie.
-

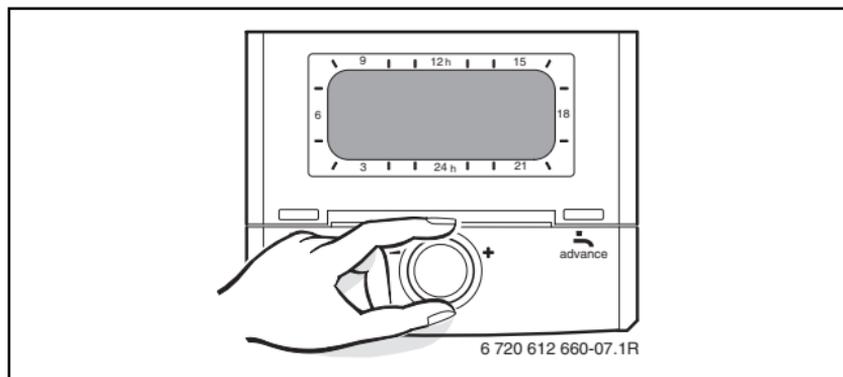


Fig. 9

5.4 Régler la température d'eau chaude sanitaire

- ▶ Tourner le sélecteur , afin de régler la température de l'eau chaude sanitaire.

La température réglée clignote sur l'écran pendant 30 secondes.

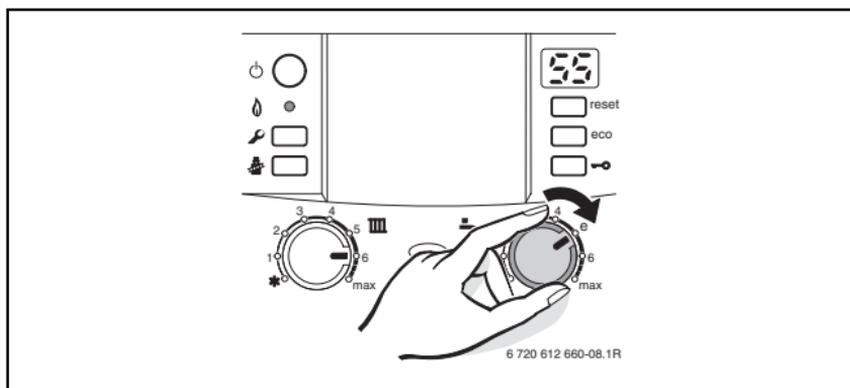


Fig. 10



Avertissement : risques de brûlure !

- ▶ En fonctionnement normal, ne pas choisir une température supérieure à 60 °C.
- ▶ Ne sélectionner des températures supérieures jusqu'à 70 °C qu'afin de réaliser des désinfections thermiques (→ page 26).

Position du sélecteur ECS 	Température d'eau chaude sanitaire
min	env. 15 °C (protection antigel)
e	env. 50 °C
max	env. 70 °C

Tab. 2



Pour éviter une formation de calcaire importante en cas d'une dureté de l'eau supérieure à 27 °f, nous conseillons de ne pas régler la température du ballon sur plus de 55 °C.

Touche eco

En appuyant sur la touche eco jusqu'à ce qu'elle s'allume, on peut choisir entre **mode confort** et **mode économique**.

Mode confort, la touche eco est éteinte (réglage de base)

En mode Confort, le accumulateur d'eau chaude est maintenu en permanence à la température réglée, ce qui permet de garantir un confort optimal en eau chaude sanitaire.

Mode économique, la touche eco est allumée

En mode économique, le accumulateur d'eau chaude n'est réchauffé que lorsqu'une grande quantité d'eau chaude sanitaire est prélevée.

Un réchauffage moins fréquent du préparateur génère des économies d'énergie.

5.5 Mode été (pas de chauffage, eau chaude sanitaire uniquement)

- ▶ Noter la position du sélecteur de température de départ chauffage III.
- ▶ Tourner le sélecteur de température de départ chauffage III entièrement vers la gauche ❄️.

Le chauffage est coupé, seule l'alimentation en eau chaude est active. L'alimentation électrique du thermostat et de l'horloge de programmation n'est pas coupée.

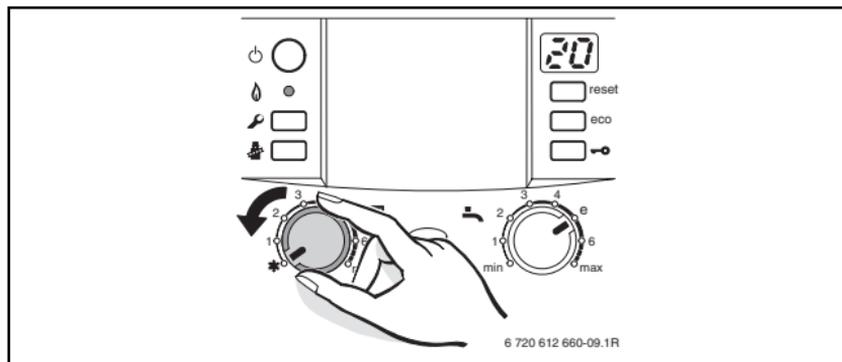


Fig. 11



Avertissement : Risque de gel de l'installation de chauffage.

Consulter aussi, les instructions d'utilisation du régulateur ou du thermostat.

5.6 Protection contre le gel

Pour le circuit de chauffage :

- ▶ Laisser l'appareil sous tension, ne pas couper le gaz et mettre le sélecteur  au moins en position 1.

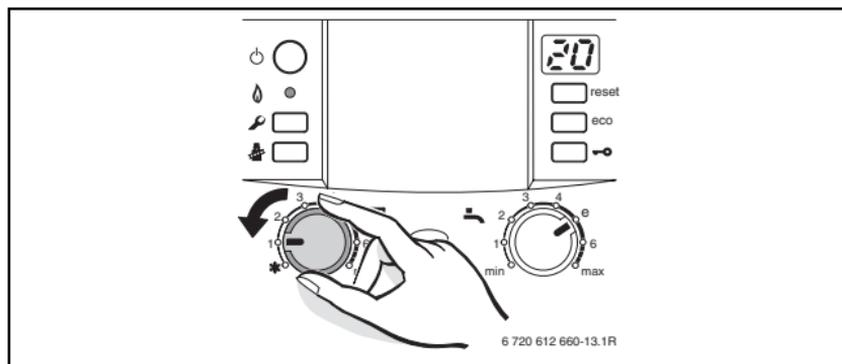


Fig. 12

- ▶ Pour améliorer la durée de vie de l'ensemble de l'installation de chauffage, il est conseillé d'ajouter un produit de traitement antigel et de désembouage de l'eau de chauffage qui soit compatible tous métaux et matériaux de synthèse ou naturel, à PH neutre autour de 7, et agréé par le Conseil Supérieure de l'Hygiène Public de France (CSHPF). Le dosage doit être conforme aux indications du fabricant du produit.

Consulter aussi, les instructions d'utilisation du régulateur ou du thermostat.

5.7 Verrouillage des touches

Le verrouillage des touches agit sur les sélecteurs de la température de départ  et de température eau chaude sanitaire  ainsi que sur toutes les touches, sauf l'interrupteur principal et la touche de ramonage.

Enclencher le verrouillage des touches :

- ▶ Appuyer sur la touche  jusqu'à ce que l'afficheur indique .

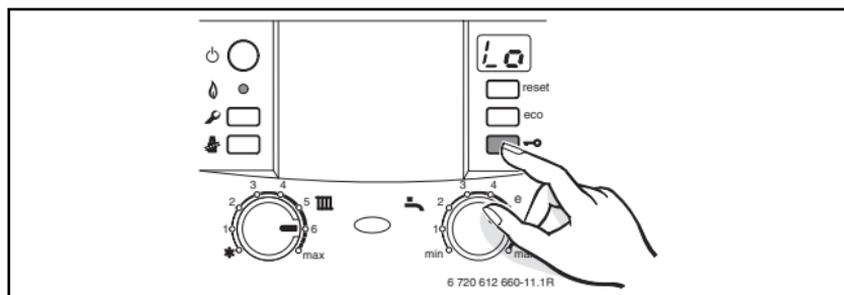


Fig. 13

Désactiver le verrouillage des touches :

- ▶ Appuyer sur la touche  jusqu'à ce que l'afficheur indique la température de départ chauffage.

5.8 Anomalies

Le Heatronic contrôle tous les composants de sécurité, de régulation et de commande.

Si un défaut survient pendant le fonctionnement de l'installation, un signal d'avertissement retentit et le témoin de fonctionnement clignote.



Ce signal d'avertissement est coupé en appuyant sur n'importe quelle touche.

L'afficheur indique un code d'erreur et la touche **reset** peut clignoter.

Si la touche reset clignote :

- ▶ Appuyer sur la touche reset et maintenir jusqu'à ce que l'afficheur indique

L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.

Si la touche reset ne clignote pas :

- ▶ Arrêter l'appareil et le remettre en marche.
L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ.

S'il n'est pas possible de remédier à la perturbation :

- ▶ Contacter un installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc et indiquer l'anomalie ainsi que les données de l'appareil (→ page 32).



Vous trouverez un aperçu des messages pouvant apparaître sur l'afficheur en page 28.

5.9 Désinfection thermique



Sur certains régulateurs de chauffage, la désinfection des légionnelles peut être programmée à heures fixes, voir notice d'utilisation du régulateur de chauffage.

La désinfection thermique englobe l'ensemble du système d'eau chaude sanitaire, y compris tous les points de puisage.



Avertissement : Risque de brûlure!

L'eau chaude peut occasionner des brûlures graves.

- ▶ N'effectuez la désinfection thermique qu'en dehors des périodes normales d'utilisation.
- ▶ Fermer les points de puisage d'eau chaude sanitaire.
- ▶ Avertir les habitants du risque de brûlure.
- ▶ Appuyer simultanément sur la touche  et sur la touche de verrouillage  et les maintenir enfoncées jusqu'à ce que l'afficheur indique .

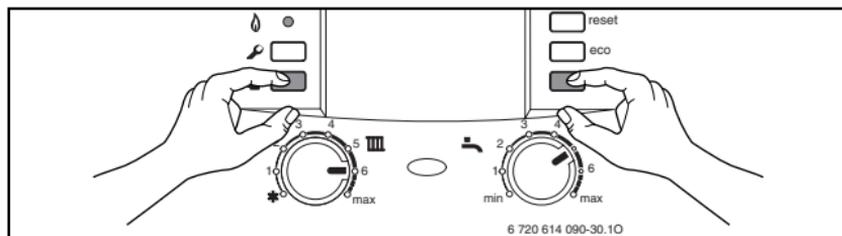


Fig. 14

- ▶ Attendre que la température maximale soit atteinte.

- ▶ Ouvrir l'un après l'autre, du plus proche au plus lointain, les points de puisage d'eau chaude sanitaire de sorte que de l'eau à 70 °C ait coulé par chacun de ces points pendant plus de 3 minutes.

La désinfection thermique s'achève après 35 minutes durant lesquelles l'eau est maintenue à une température de 75 °C.



Si la désinfection thermique doit être interrompue :

- ▶ Arrêter l'appareil et le remettre en marche. L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.
-



Avertissement : Risque de brûlure!

L'eau chaude peut occasionner des brûlures graves.

- ▶ Un fois la désinfection thermique terminée, le contenu du ballon ne se refroidit que peu à peu par perte thermique jusqu'à ce qu'il atteigne la température d'eau chaude réglée. C'est pourquoi la température de l'eau chaude peut, pour une courte durée, être supérieure à la température réglée.

5.10 Messages affichés sur l'afficheur

Afficheur	Description
0n	Inspection nécessaire
01	Protection contre le blocage de pompe active
00	Verrouillage des touches actif
40	Programme de remplissage du siphon actif
09	Fonction de purge du circuit chauffage active
00	Elévation de la température du départ chauffage trop rapide (surveillance des gradients). Le mode chauffage est interrompu pendant deux minutes.
00	Fonction de séchage. Si le séchage dalle est activé sur le régulateur en fonction des conditions extérieures, voir notice d'utilisation du régulateur.
00	Désinfection thermique

Tab. 3

6 Consignes pour économiser l'énergie

Economiser le gaz

La chaudière a été construite de façon à assurer une consommation de gaz réduite, des émissions polluantes faibles et un confort optimal. L'alimentation du brûleur en gaz est réglée suivant la température ambiante désirée de l'appartement. La chaudière règle automatiquement la flamme du brûleur lorsque l'on varie la demande de température ambiante. Cette modulation de puissance assure un lissage des variations de température et permet une répartition homogène de la température dans les pièces de l'appartement. L'appareil peut fonctionner pendant un temps prolongé sans consommer plus de gaz qu'un appareil qui est soumis à des cycles marche-arrêt en permanence.

Entretien

Pour que la consommation de gaz et les émissions polluantes restent pendant longtemps les plus faibles possibles, nous recommandons vivement de conclure un contrat d'entretien avec un installateur agréé ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc et de faire effectuer un entretien de la chaudière tous les ans.

Régulation du chauffage

Le fonctionnement de la chaudière exige un thermostat d'ambiance ou une régulation climatique avec sonde extérieure.

Robinets thermostatiques

Ouvrir complètement les robinets thermostatiques de sorte que la température ambiante souhaitée puisse effectivement être atteinte. Seulement si la température n'est pas atteinte au bout d'un certain temps, modifier la courbe de chauffage ou la température ambiante souhaitée sur le thermostat.

Chauffage par le sol

Ne pas dépasser la valeur de la température de départ recommandée par le fabricant.

Aérer les pièces

Pour aérer les pièces, ne pas laisser les fenêtres entrouvertes. La pièce perd de manière permanente de la chaleur sans que l'air s'en trouve amélioré pour autant. Mieux vaut aérer brièvement mais intensément (fenêtres grandes ouvertes).

Fermer les robinets thermostatiques durant l'aération.

Eau chaude sanitaire

Choisir la température de l'eau chaude sanitaire aussi basse que possible. Un réglage sur une température basse permet une économie d'énergie importante. En plus, les températures élevées de l'eau chaude entraînent un plus fort entartrage et entravent le bon fonctionnement de l'appareil (par ex. des temps de chauffe prolongés ou un débit d'eau réduit).

Pompe de circulation

Régler une pompe de circulation éventuelle pour l'eau chaude sanitaire par un programme horaire selon les besoins individuels (par ex. le matin, à midi, le soir).

7 Généralités

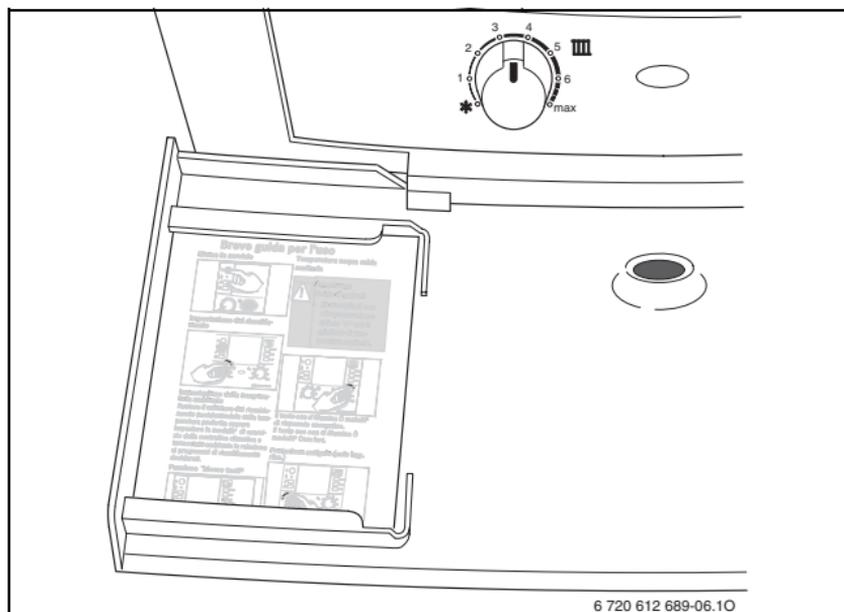
Nettoyage de l'habillage

Nettoyer l'habillage avec un chiffon humide. Ne jamais utiliser de produits de nettoyage agressifs ou caustiques.

Conserver ce mode d'emploi pour consultation ultérieure



Après avoir lu le mode d'emploi abrégé (→ chapitre 8), le replier et le conserver dans la porte de l'appareil.



6 720 612 689-06.10

Fig. 15

Caractéristiques techniques de l'appareil

Si vous avez besoin du service après-vente, il est préférable de donner des renseignements précis sur votre appareil. Vous les trouverez sur la plaque signalétique ou sur l'autocollant indiquant le type de l'appareil sur la porte.

odéaliscondens (par ex. GVTC24-1HN)
.....

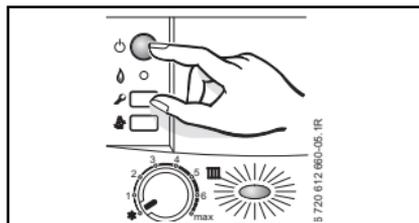
Date de fabrication (FD...)
.....

Date de mise en service :
.....

Nom de l'installateur :
.....

8 Notice d'utilisation succincte

Allumer



Température d'eau chaude sanitaire

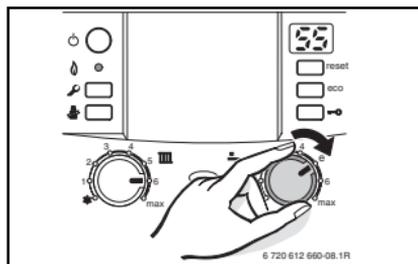
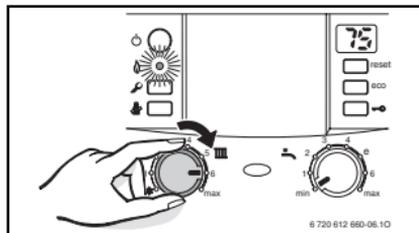


Avertissement :

Risques de brûlures !

- ▶ Tourner le thermostat sur « e » maximum.

Mise en marche du chauffage



Régulation du chauffage

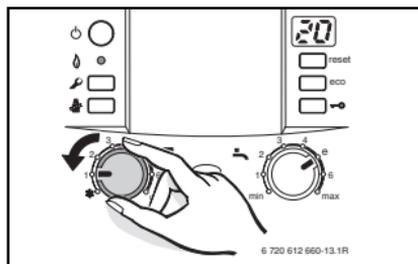
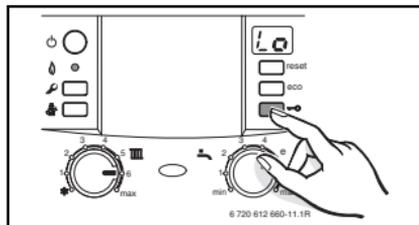
Positionner le thermostat d'ambiance sur la température choisie, ou régler la régulation climatique sur la courbe de chauffage correspondante et sélectionner le mode de service.

Touche **eco** allumée – mode économique.

Touche **eco** éteinte – mode confort.

Protection contre le gel

Verrouillage des touches



Notes

Notes

Informations «Consommateurs»

- ❶ Votre nouvelle chaudière est accompagnée d'une pochette «utilisateur». Celle-ci contient:
- la notice d'emploi,
 - les conditions de garantie et la carte de validation de la garantie (volet N°2) à retourner, dûment remplie par vos soins à e.l.m. leblanc.
- ❷ Assurez-vous que votre installateur a bien adressé à e.l.m. leblanc la carte de mise en service de l'appareil: la garantie dont vous bénéficiez prend effet à partir de la date indiquée par l'installateur.
- ❸ Votre appareil vous donnera encore plus de satisfaction et conservera son meilleur rendement si vous le faites entretenir régulièrement. Aussi, nous vous recommandons vivement de souscrire un **abonnement d'entretien**.
- ❹ Pour connaître les adresses de notre réseau d'après-vente, contactez-nous au numéro Indigo indiqué ci-dessous.
- Nous vous indiquerons les coordonnées des services après-vente agréés les plus proches de votre domicile.

Centre Service Consommateurs

 **N° Indigo 0 820 00 6000**

Tarif : 0,12 € TTC/min

Télécopieur 01 43 11 73 50

Une équipe de spécialistes pour répondre en direct à toutes vos questions :
du lundi au vendredi de 7 h à 21 h , le samedi de 8h à 18h.

e.l.m. leblanc - siège social et usine :
124, 126 rue de Stalingrad - F-93711 Drancy Cedex

www.elmleblanc.fr



La passion du service et du confort.